



Stage DAFFE 1



Le Comité Val d'Oisien des Echecs organise un stage DAFFE 1
A Franconville du 4 au 7 novembre 2021

Dates : du jeudi 4 au dimanche 7 novembre 2021.

Lieu : Echiquier de Franconville - 1 rue d'Ermont – 95130 Franconville
Stations RER C (Franconville-Plessis Bouchard) à 10 minutes

Horaires : donnés à titre indicatif : de 9 h jusqu'à 18 h chaque jour avec une pause le midi.
Début à 10 h le premier jour. Fin de stage : vers 20 h (selon le nombre de stagiaires).

Structure du stage : Ce stage DAFFE 1 comporte la formation traditionnelle.
À titre indicatif, voir pour cela les précisions indiquées sur le site fédéral.
(Cf. : rubrique *Développement* puis *Ressources pédagogiques*.)
Ce stage comportera un volume horaire plus important consacré à la pédagogie.
Des plages horaires sont consacrées aux cours en ligne, à l'utilisation de plateformes d'initiations, etc.

Intérêts du DAFFE 1, en général : Le possesseur de ce diplôme peut exercer des fonctions d'animation au sein des clubs d'Échecs, des associations, des établissements scolaires, etc.
L'accès à des diplômes professionnels sera probablement facilité dans l'avenir :
des équivalences partielles seront accordées aux titulaires du DAFFE 1.

Formateurs : Le stage est animé par des formateurs de la Ligue IdF dont **Nadir BOUNZOU** et **Marc GATINE**.

Droits d'inscription : Chaque stagiaire règlera 150 € : ou bien par virement bancaire (à l'aide du RIB qui sera transmis à la suite de toute demande), ou bien par chèque libellé à l'ordre de : CVOE (l'inscription est offerte à tous les licenciés Val d'Oisiens).

Nombre de participants : Le stage est limité à 16 participants.
La prise en compte des inscriptions est faite dans l'ordre chronologique de leur réception.

Renseignements et inscriptions : Jérôme APPENDINO.

Tél. : 06 81 07 83 02 - E-mail : jerome@appendino.fr

L'inscription doit comporter : nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse de messagerie, n° de téléphone, nom du Club où est prise la licence, numéro de licence, CV avec photo, extrait de casier judiciaire.
L'inscription n'est validée qu'à la réception du règlement.